

Fiche métier : Poseur

L'INSTALLATEUR(TRICE) POSEUR MONTE, ASSEMBLE LES MEUBLES SOIT MONTÉS D'USINE OU EN KIT SUR LES MURS, SOLS ET PLAFONDS. IL TRAVAILLE À LA DEMANDE DE PARTICULIERS OU DE PROFESSIONNELS : AGENCEMENT D'UNE CUISINE, SALLE DE BAIN OU DES RANGEMENTS, AMÉNAGEMENT D'UN MAGASIN, BUREAU OU ENCORE UN STAND D'EXPOSITION.



LES MISSIONS :

Organiser le chantier et l'implantation

- Etudier les dossiers : plans, schémas d'installation ou d'assemblage.
- Repère les erreurs de conception ou de chiffrage des travaux
- Préparer les outillages et matériels.
- Vérifier le planning de travaux.
- Repérer les lieux, leurs caractéristiques et préparer les séquences chronologiques de la pose

Poser et installer

- Assembler les sous-ensembles.
- Percer les supports, fixer les éléments d'habillage et les différentes structures
- Raccorder aux énergies en respectant les normes en vigueur
- S'adapter aux problèmes techniques liés aux caractéristiques du site, des murs, de l'acoustique, de la luminosité ; modifier, ajuster les dimensions d'un ouvrage

Assurer la bonne fin du chantier :

- Réaliser ou suivre les finitions
- Contrôler la qualité du travail et la propreté du chantier
- Faire signer les certificats de fin de travaux
- Dans le cas d'un stand, procéder au démontage et nettoyer le chantier

Communiquer les informations nécessaires

- Participer aux réunions de chantier
- Apporter des conseils techniques aux vendeurs concepteurs ou chargés d'affaires

VOUS ÊTES EN
RECONVERSION ET CE
POSTE VOUS
INTÉRESSE ?

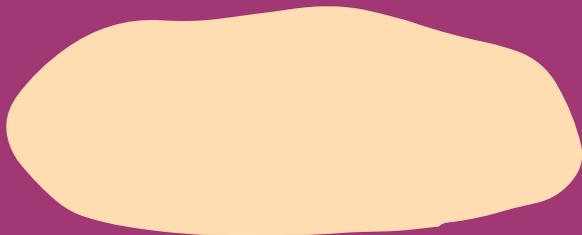
LE PROFIL :

- Être manuel
- Avoir de l'habileté et de la dextérité
- Avoir de la rigueur, de la précision
- Avoir une bonne organisation pour respecter les délais de livraison
- Être minutieux
- Être patient
- Avoir un grand sens de l'écoute.

Lorsqu'il exerce dans son propre atelier d'artisan, le menuisier poseur doit également faire preuve de toutes les qualités d'un chef d'entreprise : initiative, autonomie, bons relationnel et sens commercial...

LA FORMATION :

L'ouvrier poseur a la possibilité d'évoluer vers un poste d'encadrement. Il sera alors chargé d'encadrer une équipe de poseurs. Une évolution au sein de l'entreprise peut être proposée en interne. Par contre, un Bac professionnel ou un BP professionnel peut être demandé si l'ouvrier poseur désire changer d'entreprise, de même que des connaissances en électricité ou autres domaines.



REMUNERATION :

Le salaire du menuisier poseur évolue relativement peu avec l'expérience : de 1600€ pour un premier poste, sa rémunération tourne autour de 2300€ mensuels de moyenne en cours de carrière.

C'est par la prise de responsabilités nouvelles que le menuisier poseur parvient à augmenter sensiblement sa rémunération.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Le poseur a la possibilité d'évoluer vers un poste d'encadrement. Il sera alors chargé d'encadrer une équipe de poseurs. Une évolution au sein de l'entreprise peut être proposée en interne. Par contre, un Bac professionnel ou un BP professionnel peut être demandé si l'ouvrier poseur désire changer d'entreprise, de même que des connaissances en électricité ou autres domaines.

Il peut être salarié et peut également être à son compte et en moyenne percevoir une rémunération à hauteur de 3500 euros.

Pour un projet de reconversion professionnelle dans la menuiserie ou l'ébénisterie, le CAP est le parcours de formation le plus adapté. Il en existe plusieurs qui vous permettront d'exercer l'un ou l'autre métier. Les CAP menuisier, ébéniste, charpentier bois et arts du bois sont les plus courants.